



INFORMATIONS GÉNÉRALES

Organisation : ADOC
Directeur de course : Patrice LAURIN
Délégué et arbitre : Marion POURRE et Francis MOINE (stagiaire)
Contrôleur des circuits : Denis GENEVÈS
Traceur : Valérie HABERKORN
GEC : Loïc VENON

COURSE COMPTANT POUR
LE CLASSEMENT NATIONAL

OUI



CARTE

Nom : Brochon
Relevés : Yann Venon, printemps et été 2023
Type de terrain : Combes encaissées, et plateau soit couvert de pelouse calcaire, soit boisé avec de belles zones d'anciens taillis. Terrain très varié et très détaillé. Une partie de la course se déroule dans la réserve naturelle Jean Rolland.

Échelle : 1/10000 ou 1/7500

Équidistance : 5m



ACCÈS

Fléchage : Sur la D122 à Brochon.
GPS 47.239202 , 4.970669
Distance parking-accueil : 50-150 m
Distance accueil-départ : 500 m 45 m D+
Distance arrivée-accueil : sur place



HORAIRES

Accueil : à partir de 13H30

Départ : 14H30-16H00.

Fermeture des circuits : 2H après le dernier départ.



Circuits

Conformément au règlement de la Ligue



RÉSULTATS

Sur <http://adoc-chenove.org> ou
<http://www.lbco.info>



CONTACT

Bruno HBK : contact.adoc@gmail.com
ou 06 85 57 84 85



SERVICES

Attention, pas de garderie.



TARIFS

Licenciés FFCO : 8 € pour 18 ans et moins, 9 € au delà

Non-licenciés : circuits compétition : Pass' compét. : tarif licenciés + 3,50 € avec présentation d'une attestation signée indiquant qu'il a pris connaissance du questionnaire de santé fédéral (pour les majeurs) ou, pour les mineurs, présentation d'une attestation par les personnes exerçant l'autorité parentale sur le sportif mineur que chacune des rubriques du questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur (défini par l'arrêté du 7 mai 2021) a été rempli conjointement par eux et qu'il a donné lieu uniquement à des réponses négatives ; ou soit, à défaut, la présentation d'un certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique sportive datant de moins de 6 mois.

Circuits découverte : circuits bleu, vert, jaune : Pass' découverte : tarif licenciés + 2,00 € Pass' loisir : tarif licencié + 2,00€

Location de puce : contre caution de 50€



INSCRIPTIONS

Sur le site fédéral avant le 10/9/23.

!/ Pour être chronométré vous devez obligatoirement présenter un certificat médical datant de moins d'un an à la date d'inscription à la compétition et permettant d'établir l'absence de contre-indication à la pratique du sport ou de la course d'orientation, en compétition.